

# ACCUEIL DE LOISIRS



HAUT-DOUBS

AOÛT 2020 - DE 6 À 12 ANS

C'EST L'ÉTÉ

PRÊTS À FÊTER CELA ?

DU 17 AU 21 AOÛT



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut Doubs

8 rue Charles le Téméraire 25560 La Rivière-Drueon

Tél. : 03.81.49.82.99 - Mail : [contact@cpiehautdoubs.org](mailto:contact@cpiehautdoubs.org) - Site : [www.cpiehautdoubs.org](http://www.cpiehautdoubs.org)

# La fée Artémousse

Cette année l'été, a confié à la fée ArteMousse (fée de la forêt, des fleurs et des couleurs) une mission spéciale. Elle devra organiser la plus belle fête de l'été.

Nous avons besoin de toi pour l'aider à préparer cet évènement afin de transformer les matières et les couleurs en œuvres d'art. Partons à la recherche d'éléments naturels et d'objets recyclés afin de créer une exposition qui célébrera l'éveil de cette nouvelle saison.

## THÉMATIQUES DE LA SEMAINE

Le printemps

Le jardin

La forêt

Graffiti végétal

Land'art

Le recyclage

La cuisine

## INSCRIPTION

Les activités se déroulent sur le site du CPIE à la Rivière-Drugeon, de 9h30 à 17h. **L'accueil est assuré à partir de 8h30 jusqu'à 18h.** Le repas du midi, tiré du sac, est fourni par les parents et pris sur place. Le goûter est fourni par le CPIE. Nous accueillerons entre 10 et 12 enfants en fonction de la réglementation de Jeunesse et Sport à la date du séjour. Les activités se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur (Covid-19) établies par Jeunesse et sport.

Inscription obligatoire avant le 10 août, en joignant le bulletin d'inscription ci-joint (ou téléchargeable sur le site internet) et le règlement du séjour. Le chèque ne sera débité qu'au démarrage du séjour. Le séjour sera confirmé le 10 août en fonction du nombre d'inscrits (minimum 7 enfants pour le maintien du séjour).

## TARIFS

Quotient familial CAF*	Tarif à la semaine	Adhérent CPIE *
De 0 à 800 €	50€	- 11 € à déduire du tarif à la semaine
De 801 € à 1 000 €	60€	
De 1 001 € à 1 200 €	70€	
De 1 201 € à 1 400 €	75€	
De 1 401 € à 2 000 €	80€	
+ de 2 000 €	85€	

## ADHÉSION

\* Pour adhérer, complétez le bulletin d'inscription disponible au CPIE ou sur le site.

✕ Adhésion annuelle individuelle : 10 €

✕ Adhésion annuelle famille: 20 €

Dans ce cas, merci de veiller à faire 2 chèques distincts.

# Bulletin d'inscription 2020

## L'enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance (obligatoire) : ...../...../..... Sexe : F - M (rayer la mention inutile)

## Le responsable légal

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : .....

Tél. : ..... Tél. travail : .....

N° Sécurité Sociale couvrant l'enfant : .....

Département CPAM : .....

Caisse d'allocations familiales de .....

Adresse : .....

N° d'allocataire ..... Quotient familial.....

\* Merci de fournir votre numéro d'allocataire et attestation quotient familial CAF.

Sans l'attestation, le tarif de 85€ par séjour sera appliqué.

*J'autorise la diffusion des photos de mon enfant pris lors du séjour,*

dans le cadre de promotion des actions du CPIE ?  Oui  Non

dans le cadre d'un article de journal ?  Oui  Non

***Je demande que mon enfant soit inscrit à l'accueil de loisirs organisé par le CPIE du Haut-Doubs sur le site de la Maison de l'environnement à La Rivière-Drugeon (cochez) :***

à la semaine

Coût pour l'enfant : .....

Souhaitez-vous recevoir une facture ?  Oui  Non

*L'inscription de votre enfant est validée lors de la réception de cette fiche d'inscription complétée, recto-verso, et accompagnée du règlement.*

## *Quelques consignes à respecter*

**\* Le repas de midi devra, dans la mesure du possible, être rangé dans un sac isotherme contenant un pain de glace ou une mini glacière.**

**\* L'enfant devra apporter un sac à dos nominatif contenant une casquette, une gourde, un imperméable pour les sorties sur le terrain, ainsi qu'un change complet (apporté le lundi matin et récupéré le vendredi soir).**

**\* Vêtir l'enfant avec des vêtements usagés (qu'il peut salir) et des chaussures adaptées aux sorties de terrain.**

# Fiche sanitaire de liaison

## Vaccination

Il devient **obligatoire de fournir la photocopie des vaccins** ou un certificat de contre indication de l'enfant.

Si aucun nouveau vaccin n'a été effectué durant l'année en cours, la photocopie reste valable pour l'ensemble des accueils de loisirs pour 2020.

**Attention ! Le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre indication.**

## Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?       oui       non

*Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments, dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice).*

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes ? *Si oui, entourez le mot*

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Rhumatisme
Coqueluche	Otite	Rougeole	Oreillons	articulaire aigu

**Allergies :**     Asthme     Alimentaires     Médicamenteuses     Insectes (précisez)

Autres : .....

Cause de l'allergie et conduite à tenir : .....

Difficultés de santé et précautions à prendre : .....

Recommandations utiles des parents : .....

Adresse et téléphone (pendant le séjour) : .....

Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) : .....

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : .....

Signature :